



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ROUTE CANTONALE LAUSANNE - ST-MAURICE

Aménagement d'un giratoire provisoire au carrefour du Lombard à Ollon

Dès le mois d'avril, le Service des routes aménagera un giratoire provisoire au carrefour du Lombard, à Ollon, sur la route cantonale Lausanne - St-Maurice. Des barrières seront posées pour sécuriser le passage à niveau du chemin de fer Aigle-Ollon-Monthey-Champéry (AOMC). Les travaux définitifs auront lieu en coordination avec ceux de la ligne AOMC, en principe dans le courant de l'année 2015.

Situé sur la route cantonale 780, le carrefour du Lombard présente une configuration complexe, puisqu'il est traversé par la ligne de chemin de fer AOMC. Le nombre important d'accidents enregistrés ces dernières années en fait un point noir du réseau routier cantonal. Pour sécuriser ce carrefour, plusieurs variantes ont été étudiées. La solution retenue est celle d'un giratoire traversé par la ligne AOMC.

La mise à l'enquête a suscité un recours que la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal a rejeté. Les opposants n'ayant pas déposé de recours au Tribunal fédéral, le projet de création du giratoire est dorénavant exécutoire.

La construction devra être coordonnée avec divers investissements sur la ligne de chemin de fer AOMC, prévus selon les Transports publics du Chablais en 2015. Dans l'intervalle, le Service des routes va aménager un giratoire provisoire et installer des barrières au passage à niveau. Pendant la durée de ce chantier, soit entre avril et juin 2013, le trafic routier sera réglé par des feux, tandis que le trafic ferroviaire ne subira aucune perturbation.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 mars 2013

DIRH, Dominique Blanc, chef du Service des routes, 021 316 71 30 et Martin Schneider, chef de projet, division infrastructure routière, 021 316 70 91